



Bruxelles, le 28 avril 2017

Monsieur Dirk Van der Maelen  
Président de la Commission Relations  
extérieures  
Chambre des représentants

Monsieur le Président,

Concerne: Suivi de la proposition de résolution 55-2243

Suite aux auditions menées en Commission le 28 mars dernier concernant ma proposition de résolution visant à clarifier et à abroger le régime des pensions octroyées aux anciens collaborateurs militaires belges du régime national-socialiste allemand durant la Seconde Guerre mondiale, il a été convenu que je forme un groupe de travail à même de dégager une demande à soumettre à la commission dans le but d'obtenir une démarche officielle auprès de la République fédérale allemande, celle-ci correspondant à une démarche préparatoire à l'examen de la proposition de résolution.

Considérant que la proposition revient à l'ordre du jour de la Commission mardi prochain, 2 mai, j'ai consulté les co-signataires de la proposition et avec lesquels nous nous sommes accordés sur une demande qui est double.

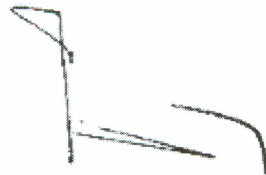
Premièrement, nous demandons l'envoi en Allemagne d'une délégation du Parlement belge, accompagnée d'experts (notamment du CEGESoma et du Groupe mémoire), des auteurs de la proposition de résolution et de représentants du gouvernement, pour rencontrer les gestionnaires des dossiers relatifs aux pensions de guerre accordées aux collaborateurs militaires belges. L'objectif de cette rencontre sera de comprendre comment ces dossiers sont traités et comment est appliqué l'article 1A de la loi fédérale allemande sur l'organisation sociale aux victimes de guerre, qui prévoit que les personnes ayant contrevenu au principe d'humanité ou d'Etat de droit ne peuvent bénéficier de cette pension.

Deuxièmement, nous demandons la constitution d'une commission scientifique composée, à parité linguistique, de huit membres présentés par les universités reconnues par les Communautés composée d'universitaires belges et allemands. Son but sera notamment de vérifier la liste des bénéficiaires de cette rente.

En vous remerciant des suites que vous réserverez à la présente demande, je vous prie d'agréer,

Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Olivier MAINGAIN,  
Député fédéral

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Maingain', written in a cursive style.